

**CTB**



# **RAPPORT ANNUEL 2014**

## **FONDS D'ETUDES ET DE CONSULTANCES**

**BEN1302411 - FEC**

<b>1</b>	<b>APERÇU DE L'INTERVENTION .....</b>	<b>4</b>
1.1	FICHE D'INTERVENTION .....	4
1.2	EXECUTION BUDGETAIRE .....	4
<b>2</b>	<b>CONTEXTE .....</b>	<b>5</b>
2.1	CONTEXTE GENERAL.....	5
2.2	CONTEXTE DE GESTION : MODALITES D'EXECUTION.....	6
2.3	CONTEXTE HARMO.....	7
<b>3</b>	<b>ANALYSE DE L'ETAT D'AVANCEMENT .....</b>	<b>8</b>
3.1	ÉTUDES.....	9
3.1.1	<i>État d'avancement des études approuvées en 2014 .....</i>	<i>9</i>
3.1.2	<i>Analyse des études finalisées .....</i>	<i>10</i>
3.2	EXPERTISE .....	16
3.3	EXECUTION BUDGETAIRE .....	16
3.4	CRITERES DE QUALITE .....	18
3.5	GESTION DES RISQUES.....	19
<b>4</b>	<b>PILOTAGE ET APPRENTISSAGE .....</b>	<b>20</b>
4.1	PLAND'ACTION .....	20
4.2	ENSEIGNEMENTS TIRES .....	21
4.2.1	<i>En général.....</i>	<i>21</i>
4.2.2	<i>Par étude.....</i>	<i>21</i>
<b>5</b>	<b>ANNEXES .....</b>	<b>23</b>
5.1	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) : 31/12/2014 » .....	23
5.2	DECISIONS PRISES PAR LA SMCL ET SUIVI .....	24
5.3	ENSEMBLE DES ETUDES FINANCES PAR LE FEC DEPUIS LE DEBUT DE LA CONVENTION SPECIFIQUE .....	25

# ACRONYMES

AGVSAN	Analyse Globale de la Vulnérabilité de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition
AIMAEP	Appui Institutionnel au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
AIMS	Appui Institutionnel au Ministère de la Santé
BCD	Bureau de Coopération au Développement
CCNUC	Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique
CDMT	Cadre de Dépense à Moyen Terme
CNB	Projet d'appui aux programmes de coopérants béninois, agent de promotion de l'intégration régionale par la communication linguistique
COP	Conférence des Parties
CS	Convention Spécifique
CTB	Agence belge de développement
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DG	Directeur Général
DGB	Direction Générale du Budget
DGIFD	Direction Générale des Investissements et du Financement du Développement
DPP	Direction de la Programmation et de la Prospective
DTF	Dossier Technique et Financier
FAREC	Fonds d'Appui à la Réalisation d'Etudes et de Consultances
FBSA	Fonds Belge de Sécurité Alimentaire
FDBB	Fonds de contrepartie dit Fonds de Développement Bénino-Belge
FEBC	Fonds d'Etudes Bénino-belge
FEC	Fonds d'Etudes et de Consultances
GRD	Gestion axée sur les Résultats de développement
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MDAEP	Ministère du Développement de l'Analyse Economique et de la Prospective
MAEIAFBE	Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur
MEHU	Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme
MEMP	Ministère de l'Enseignement Maternel et Primaire
MS	Ministère de la Santé
MTPT	Ministère des Travaux Publics et des Transports
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
PAEX	Programme d'Appui en Expertise à l'Etat béninois
PAMRAD	Projet d'Appui au Monde Rural dans les Départements de l'Atacora et de la Donga
PAMR Mono	Projet d'Appui au Monde Rural dans le Département du Mono
PED	Pays en Voie de Développement
PGA	Plateforme de Gestion de l'Aide
PIC	Programme Indicatif de Coopération
PNSA	Programme National de Sécurité Alimentaire
PSRSA	Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale

# 1 Aperçu de l'intervention


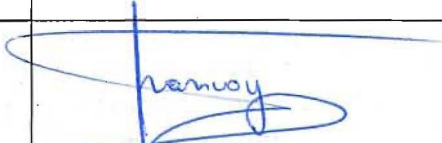
## 1.1 Fiche d'intervention

Nom de l'intervention	Fonds d'Etudes et de Consultances (FEC)
Code de l'intervention	BEN1302411
Emplacement	Cotonou
Budget au 01/01/2014	842 306,29 €
Budget au 31/12/2014	1 016 543,97 €*
Institution partenaire	Ministère du Développement de l'Analyse Economique et de la Prospective
Date de la Convention Spécifique	01/03/2013
Date de la Convention de mise en œuvre	19/06/2013
Durée (mois)	Illimitée
Objectif	L'objectif du FEC est de renforcer les capacités des institutions publiques du Bénin, d'une part en appui aux programmes de la coopération belge et à la préparation des Programmes Indicatifs de Coopération belgo-béninois et d'autre part dans le cadre de la mise en œuvre des déclarations internationales (DP, AAA, Busan) sur l'efficacité de l'aide au développement.

\*Affectation des reliquats budgétaires du PAPDC (159 295,89 €) et de ADEFIH (14 941,79 €) en juin 2014

## 1.2 Exécution budgétaire

Budget total	Dépenses année 2014	Dépenses totales cumulées au 31/12/14	Solde	Taux de décaissement total
<b>Euro</b>				
1 016 543,97	46 516,83	111 435,03	905 108,94	11%
<b>FCFA</b>				
666 809 133	30 513 040	73 096 588	593 712 545	11%

Fonctionnaire exécution nationale	Fonctionnaire exécution CTB
	
Noëlle OGOUSSAN	Michel FRANCOYS

## 2 Contexte

### 2.1 Contexte général

La Convention Spécifique du Fonds d'Etudes et de Consultances (FEC) a été signée dans le cadre du nouveau Programme Indicatif de Coopération (2013-2017) le 01 mars 2013. Cette Convention Spécifique annule et remplace les Conventions Spécifiques « Programme d'Appui en Expertise (PAEX) » et « Fonds d'Appui à la Réalisation d'Etudes et de Consultances (FAREC) ». Le budget du FEC a été constitué des soldes des projets PAEX et FAREC ; mais également des soldes des projets clôturés conformément à la décision du COMPAR du 26/09/2013.

L'objectif du FEC est de renforcer les capacités des institutions publiques du Bénin, d'une part en appui aux programmes de la coopération bénino-belge et à la préparation des Programmes Indicatifs de Coopération, et d'autre part dans le cadre de la mise en œuvre des déclarations internationales (Paris, Busan, ...) sur l'efficacité de l'aide au développement.

En 2014, 12 demandes de financement ont été soumises au FEC par huit Ministères. Il s'agit de :

#### Ministère du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective

- Requête portant sur l'étude diagnostique relative à la mise en place d'un système de gestion de l'information sur l'aide au développement du Bénin. Cette requête a été approuvée pour un montant de 33.537€ ; l'étude est en cours ;
- Requête pour l'organisation d'une formation en ingénierie de formation au profit des Directeurs des Ressources Humaines (DRH) et Chefs des Service Formation de l'administration publique béninoise. Cette requête est en cours d'analyse. Il a été recommandé de la soumettre au Projet d'Appui aux Organisations Béninoises par le Renforcement des Compétences des Ressources Humaines.

#### Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

- Requête pour la prise en charge de l'atelier de validation des annuaires statistiques 2010-2011 et 2012 ;
- Requête pour la prise en charge de l'atelier de validation des documents de méthodologie pour la collecte de données de la production végétale.

Les deux requêtes ont été rejetées.

#### Ministère de la Famille

- Requête pour la prise en charge de la formation pour le renforcement des capacités des 5 Points Focaux Genre des ministères sectoriels sur le thème : le genre comme condition de développement durable. Cette requête a été approuvée pour un montant de 65.000€ ; requête exécutée et clôturée ;
- Requête de cofinancement pour la production de l'édition 2013 de l'Indice de Développement et des Inégalités entre les Sexes au Bénin (ISBD). Cette requête a été approuvée pour un montant de 24.392€ ; l'étude est en cours.

#### Ministère de la Santé

- Requête pour la réalisation de l'enquête nationale sur les facteurs de risque des maladies non transmissibles : enquête « STEPS » 2014 au Bénin ;

- Requête portant sur l'évaluation périodique de l'indicateur lié à la couverture des ménages en infrastructures d'évacuation des excréta.

Les deux requêtes sont en cours d'analyse.

Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire

- Requête pour la prise en charge de l'atelier U4 au Bénin - Renforcement de la bonne gouvernance à l'échelle communale à travers la promotion de l'intégrité, la reddition de comptes et la participation citoyenne. Cette requête a été approuvée pour un montant de 7.927€ ; requête exécutée et clôturée.

Ministère de l'Economie et des Finances

- Requête pour la prise en charge de l'atelier de lancement de la 2ième édition de l'étude PEFA.

La requête a été rejetée.

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

- Requête pour l'élaboration du document de politique nationale en matière de coopération universitaire et scientifique.

La requête a été rejetée.

Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes

- Requête de cofinancement portant sur la réalisation de l'étude sur les grossesses précoces et/ou non désirées (GND) et comportement à risques chez les adolescents et jeunes en milieu scolaire, d'éducation professionnelle et universitaire au Bénin. Cette requête a été approuvée pour un montant de 17.163€ ; l'étude est en cours.

***Le taux d'approbation des demandes de financement reçues en 2014 est de 42%.*** Néanmoins, 3 requêtes n'ont pas encore reçu la décision finale. De ce fait, le taux de rejet des demandes de financement reçues en 2014 atteint 33%. Ce faible taux de rejet est imputable au non-respect des critères d'éligibilités du FEC.

## **2.2 Contexte de gestion : modalités d'exécution**

Le Fonds est cogéré par la Direction Générale de l'Investissement et du Financement du Développement (DGIFD) du MDAEP, Gestionnaire du FEC, et l'Agence belge de développement, CTB qui en est le cogestionnaire.

Un manuel de procédure du FEC a été élaboré et soumis au Comité des Partenaires qui l'a approuvé en sa session du 26 septembre 2013.

L'analyse des nouvelles demandes reçues pour financement dans le cadre du Fonds d'Etude et de Consultance (FEC) se fait selon l'article 5 de la Convention Spécifique. Un Comité d'Etude et d'Analyse composé du Gestionnaire et du Co-gestionnaire du Fonds statuent sur la recevabilité de la demande avant sa soumission à l'Attaché pour avis de non objection.

Le Fonds est géré en régie. L'engagement et l'exécution des dépenses dans le cadre du FEC se font conformément aux procédures belges.

Le Fonds d'Etudes et de Consultances (FEC) est placé dans une position de complémentarité aux autres interventions, dans le respect du principe de concentration sectorielle et dans la perspective d'améliorer la performance de l'ensemble du programme de coopération bénino-belge.

### **2.3 Contexte HARMO**

Le Fonds d'Etudes et de Consultances (FEC) est placé dans une position de complémentarité aux autres interventions, dans le respect du principe de concentration sectorielle et dans la perspective d'améliorer la performance de l'ensemble du programme de coopération bénino-belge.

L'utilisation du Fonds d'Etudes et de Consultances (FEC) en complémentarité avec les interventions sectorielles de la coopération bénino-belge a été clairement intégrée dans les formulations des nouveaux Programme agriculture et santé.

La procédure d'agrément des demandes soumises au financement du fonds permet au gestionnaire et au co-gestionnaire du fonds d'assurer la cohérence avec les interventions en cours. Les projets d'appui institutionnel au Ministère de la Santé et au Ministère de l'Agriculture sont mis à contribution auprès des structures requérantes de ces Ministères sectoriels en termes d'appui à la rédaction des Termes de Référence (TdR) et au suivi de la mise en œuvre des demandes agréées par le Fonds.

### 3 Analyse de l'état d'avancement

Depuis la signature de la Convention Spécifique (CS) du Fonds d'Etudes et de Consultances le 01 mars 2013, en remplacement aux CS du Fonds d'Appui à la Réalisation des Etudes et Consultances (FAREC) et du Programme d'Appui en Expertise à l'Etat Béninois (PAEX), 19 demandes de financement ont été soumises au FEC par 8 Ministères, dont 12 en 2014.

- Le détail de ces 12 demandes se trouve dans le tableau ci-dessous ;
- Deux réunions d'information ont été organisées le 09 avril 2014 et le 24 juin 2014 afin de concrétiser la recommandation de la SMCL du 05 avril 2013 portant sur la mise en œuvre des actions de communication et d'information sur le FEC ;
- Le budget, venant initialement des soldes du FAREC et PAEX, a été augmenté jusqu'à 1.016.543,00 € après l'EL versant les soldes des anciens interventions PAPDC et ADEFIH ;
- Ce budget devrait encore augmenter en 2015 avec le versement des soldes des projets FAFA MC (+/- 65.000 €), AIMAEP (+/- 230.000 €), AIMS et PARZS (mais pour les deux dernières interventions les soldes seront minimales) ;
- Les dépenses jusqu'au 31/12/2014 s'élèvent à 111.434,98 €, ce qui reflète la sous-utilisation du fonds même si dernièrement plusieurs requêtes importantes ont été reçues (mais encore en cours d'analyse).

### 3.1 Études

#### 3.1.1 État d'avancement des études approuvées en 2014

État d'avancement des études <sup>1</sup>	A	B	C	D	Commentaires (seulement si la valeur est C ou D)
Etude diagnostique relative à la mise en place d'un système de gestion de l'information sur l'aide au développement du Bénin		x			
Formation pour le renforcement des capacités des 5 Points Focaux Genre des ministères sectoriels sur le thème : le genre comme condition de développement durable	x				
Production de l'édition 2013 de l'Indice de Développement et des Inégalités entre les Sexes au Bénin (ISBD)			x		L'étude est en cofinancement. La première partie, financée par la GIZ est en cours et dans les délais. La seconde partie, financé par le FEC aura du retard car un des indicateurs nécessaires aux calculs ne sera finalisé qu'en avril 2015
Prise en charge de l'atelier U4 au Bénin - Renforcement de la bonne gouvernance à l'échelle communale à travers la promotion de l'intégrité, la reddition de comptes et la participation citoyenne	x				
Etude sur les grossesses précoces et/ou non désirées (GND) et comportement à risques chez les adolescents et jeunes en milieu scolaire, d'éducation professionnelle et Universitaire au Bénin			x		Le lancement de l'étude a accusé un retard d'un mois lié à la date de la rentrée scolaire. Un retard supplémentaire d'un mois a été enregistré, lié cette fois à la non délivrance de la lettre de mission par le ministère demandeur empêchant de ce fait les consultants à enquêter dans les établissements scolaires. Un avenant au contrat a été signé.

<sup>1</sup> A: En avance / réalisée  
 B: Dans les délais  
 C: Retardées, des mesures correctives sont requises.  
 D: Les études ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

### 3.1.2 Analyse des études finalisées

Titre de l'étude 1 :	<b>L'étude pour l'élaboration d'un document référentiel sur la filière riz au Bénin.</b>
<i>Décrire, en quelques phrases, à qui est destinée l'étude et quel en est le sujet</i>	L'objectif principal de l'étude est d'élaborer un référentiel sur la filière riz comportant toutes les informations capitales essentielles et accessibles et servant de guide aux acteurs nationaux et bailleurs de fonds dans l'optimisation des investissements dans le secteur agricole en général et la filière riz en particulier.
<i>Les études ont-elles été utilisées comme prévu ?</i>	Une fois mis en ligne (malheureusement avec beaucoup de retard) le référentiel a attiré beaucoup d'intérêt des acteurs spécialisés (beaucoup de consultations enregistrées) cherchant des informations précises et de bonnes pratiques dans le cadre de la riziculture au Bénin. Il est néanmoins à déplorer que les contributions de ces acteurs pour améliorer les produits en ligne sont néants.
<i>À quoi l'étude a-t-elle contribué ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournir un aperçu des bonnes pratiques et des leçons pour des ONG, riziculteurs, OPA...</li> <li>• Faciliter des analyses documentaires (liste exhaustive documents de référence sur un endroit) des acteurs dans la riziculture.</li> </ul>
<i>Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs/négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'étude ou son utilisation ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le contenu et la forme des produits spécifiques à fournir (synthèse et analyse bibliographiques) n'étaient pas suffisamment définis au début de l'étude (confusion surtout sur la partie 'florilège') ;</li> <li>• Le fait que l'étude a été confiée à l'INRAB (Institut de Recherche Agricole du Bénin) et non pas à un prestataire issu d'un appel d'offre n'a pas permis d'avoir suffisamment d'emprise sur l'aspect 'timing' du référentiel à fournir (beaucoup de retard) ;</li> <li>• L'AIMAEP auquel le suivi de la réalisation de l'étude a été confié n'a pas fait preuve de suffisamment d'anticipation et de rigueur. Le MAEP (avait introduit la requête) n'a pas non plus joué sa partition. Ceci a joué sur le délai de livraison du référentiel et la qualité des produits intermédiaires ;</li> <li>• Une fois mis en ligne le référentiel semble attirer beaucoup d'intérêt des acteurs spécialisés (beaucoup de consultations enregistrées). Or, les contributions de ces acteurs pour améliorer les produits en ligne sont malheureusement néants.</li> </ul>

Titre de l'étude 2 :	<b>Formation pour le renforcement des capacités des 5 Points Focaux Genre des ministères sectoriels sur le thème : le genre comme condition de développement durable (08 septembre au 03 novembre).</b>
<i>Décrire, en quelques phrases, à qui est destinée l'étude et quel en est le sujet</i>	Cette formation a été demandée par le Ministère de la Famille, des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale, des Handicapés et des Personnes de Troisième Âge (MFASSNHPTA). L'objectif général de la requête est de contribuer à la prise en compte du genre dans l'élaboration et le suivi évaluation des politiques, plans, programmes et projets de développement des ministères. Les cinq participants prévus pour ce stage de formation sont les points focaux genre des cinq ministères suivants : ministère de la famille, de l'agriculture, de la santé, de l'habitat et de la décentralisation. Des cinq personnes, quatre ont effectivement prendre part à la formation suscitée. Le point focal du MAEP n'a finalement pas pu si rendre.
<i>Les études ont-elles été utilisées comme prévu ?</i>	<p>D'une durée de 57 jours et organisée par l'ONG « le monde selon les femmes », cette formation théorique et pratique a pour objectif principal de renforcer les compétences en rapport avec leur activité professionnelle actuelle ou future.</p> <p>Cette formation a rassemblé quinze (15) participants venant de différents pays, à savoir : Bénin, Bulgarie, Cameroun, Congo, Madagascar, Mali, Niger.</p> <p>Trois démarches méthodologiques ont été appliquées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une phase de formation théorique et pratique avec un minimum d'équipement qui en constitue le support ;</li> <li>• Une phase d'évaluation des activités induites par la formation. Cette phase est aussi capitale que la première. En effet, tandis que la première phase permet d'acquérir les capacités techniques, la deuxième quant à elle offre l'opportunité d'apprécier les capacités/compétences acquises par les personnes en formation et d'évaluer l'impact de la formation aux plans technique et organisationnel ;</li> <li>• Une phase d'élaboration et de validation d'un projet opérationnel d'intégration du genre. Cette phase de la formation permet à chaque personne de conduire la réflexion sur l'intégration du genre dans le cycle des projets, dans l'institution et dans l'ensemble des savoirs faire de l'organisation dont il est issu. Ce document de projet garantit et constitue une étape indispensable pour l'obtention du certificat de formation.</li> </ul> <p>Déroulement de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Allocution de bienvenue et modalités pratiques :</li> <li>• Aspects théoriques/ Conceptuels/ Basiques : À la définition du concept, A l'évolution du concept, Aux outils de l'approche, Au Genre et Empowerment (analyse du pouvoir), Genre et développement durable, Genre et communication, Gender budgeting, Genre et Droits reproductifs et sexuels, Genre et cycle du développement</li> <li>• Stages pratiques</li> <li>• Restitution des stages</li> <li>• Visites de courtoisie : Coopération technique belge, L'institut pour l'égalité des hommes et des femmes, Le Monde selon les femmes</li> <li>• Présentation et adoption des projets opérationnels</li> <li>• Diner d'adieu</li> </ul>

<p><i>À quoi l'étude a-t-elle contribué ?</i></p>	<p>La présente formation a permis de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• disposer d'outils d'analyse genre des documents de politiques et stratégies. Suite à cette formation je suis à même d'analyser lesdits documents ;</li> <li>• disposer d'outils d'analyse genre du budget d'une institution ou d'un ministère ;</li> <li>• apprécier la prise en compte du genre dans les secteurs de l'urbanisme, de l'habitat et de l'assainissement ;</li> <li>• aiguïser les connaissances en matière de genre ;</li> <li>• aider à maîtriser les outils d'intégration de genre ;</li> <li>• formuler un projet pour prendre en compte le genre au sein des ministères respectifs ;</li> <li>• consolider des acquis (notions et théories) relatives au GENRE ;</li> <li>• étoffer les connaissances et études pratiques de maints domaines du Genre surtout en matière de Genre et Santé en générale et Genre et Santé de la reproduction en particulier ;</li> <li>• échanger les expériences entre les acteurs de la question Genre du Nord (Europe) et ceux du Sud à travers leurs réalités et pratiques quotidiennes.</li> </ul>
<p><i>Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs ou négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'étude ou son utilisation ?</i></p>	<p>La principale difficulté a été la détermination des résultats à atteindre pour les projets respectifs, selon les axes de l'empowerment. Mais avec l'appui des formatrices et les échanges il a été possible de surmonter cette difficulté. La méthodologie utilisée pour la formation, la qualité des formateurs et leur disponibilité a facilité l'appropriation des concepts et outils d'analyse genre. D'autres facteurs d'influences : durée assez (trop) courte pour certains modules, dynamisme des formateurs et formatrices, bonne ambiance au sein du groupe.</p> <p>Résultats (positifs ou négatifs) ou inattendus</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• réussir à intégrer le genre dans les politiques et stratégies du Ministère (l'élaboration de mon projet en est l'illustration) ;</li> <li>• la rencontre avec le Professeur Claudine LIENARD de l'Institut des Femmes a permis d'appréhender comment le genre peut être pris en compte dans les secteurs d'urbanisme, de l'habitat et de l'assainissement ;</li> <li>• l'opportunité d'analyser les objectifs du développement durable lors du stage à l'Institut de formation « le monde selon les femmes » ;</li> <li>• la meilleure maîtrise des éléments du cadre logique ;</li> <li>• la compréhension du fonctionnement des institutions belges à travers des visites de travail et des stages.</li> </ul>

Titre de l'étude 3 :	<b>Prise en charge de l'atelier U4 au Bénin - Renforcement de la bonne gouvernance à l'échelle communale à travers la promotion de l'intégrité, la reddition de comptes et la participation citoyenne (22-24 avril 2014)</b>
<i>Décrire, en quelques phrases, à qui est destinée l'étude et quel en est le sujet</i>	<p>L'objectif global de cette requête de financement est de renforcer la collaboration entre l'Etat, les collectivités territoriales, la société civile et les partenaires techniques et financiers pour promouvoir la bonne gouvernance à l'échelle communale à travers la promotion de l'intégrité, la reddition de comptes et la participation citoyenne.</p> <p>Les structures visées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les Ministères et institutions de l'Etat (MDGLAAT, Ministère de l'Economie et des Finances, Assemblée Nationale, Autorité Nationale de Lutte contre la Corruption, Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs) ;</li> <li>• les Collectivités Territoriales : Association Nationale des Communes du Bénin, Représentants des Maires des différentes régions, agents communaux, Réseau des Femmes Elues Conseillères) ;</li> <li>• les Organisations de la Société Civile (ONG ALCRER, SOCIAL WATCH) ;</li> <li>• les Partenaires Techniques et Financiers.</li> </ul>
<i>Les études ont-elles été utilisées comme prévu ?</i>	<p>Déroulement de l'atelier : Ouverture de l'atelier Huit sessions de travail :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Comprendre la corruption et les approches de lutte contre la corruption</li> <li>2. Aperçu de l'état de la corruption et de la lutte contre la corruption au Bénin</li> <li>3. Décentralisation et corruption à l'échelle communale</li> <li>4. Renforcer la lutte contre la corruption grâce à la veille et à la participation citoyenne</li> <li>5. La redevabilité sociale en pratique : mobiliser les communautés</li> <li>6. Renforcer l'intégrité et la reddition de comptes au Bénin : opportunités et contraintes</li> <li>7. Redevabilité sociale et participation citoyenne au Bénin : opportunités et contraintes</li> <li>8. Lutte contre la corruption : faire le lien entre offre et demande — leçons apprises</li> </ol> <p>Travail pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travailler ensemble</li> <li>• Identifier les obstacles, les opportunités et les solutions</li> <li>• Actions à entreprendre</li> </ul>
<i>À quoi l'étude a-t-elle contribué ?</i>	<p>Identifier les obstacles, les opportunités et les solutions</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les représentants au niveau local ont noté plusieurs initiatives intéressantes, comme l'organisation de séances publiques du conseil municipal, l'élaboration d'un budget simplifié, ou l'amélioration du cadre de dialogue.</li> <li>• Les représentants au niveau central ont proposé d'apporter un soutien technique aux mécanismes de reddition de comptes, de mieux institutionnaliser les mécanismes locaux, et de renforcer les capacités de l'administration locale grâce au Centre de Formation pour l'Administration Locale (CeFAL).</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les organisations de la société civile ont défini quatre priorités. Premièrement, partager les résultats de l'atelier avec tous les acteurs impliqués. Deuxièmement, former les formateurs pour renforcer les capacités en matière de budget local et de suivi de la mise en œuvre des projets à l'échelle communale. Troisièmement, établir un mécanisme de dialogue et de partage d'informations entre les différentes organisations de la société civile travaillant dans ce domaine. Quatrièmement, soutenir les communes dans leur travail de communication en exploitant les technologies de l'information et de la communication et la diffusion radio.</li> <li>• Les bailleurs de fonds ont insisté sur deux points en particulier : renforcer la capacité des collectivités locales et améliorer la coordination des bailleurs de fonds. Pour le premier point, il a été question de formation aux risques de corruption et de soutien au travail de communication à l'échelle locale. Pour le second, les intervenants ont insisté sur la mise en place d'une communauté d'échange de bonnes pratiques à l'échelle locale et sur le besoin de relater les expériences et les dossiers traités.</li> </ul> <p>Principaux obstacles identifiés, une capacité limitée (et donc un besoin de formation) et un manque de consensus entre les différentes OSC sur une feuille de route et des objectifs communs à l'échelle communale. Pour renforcer la capacité des collectivités locales, le soutien technique des bailleurs de fonds et le soutien du CeFAL pour la communication constitueraient des facteurs de succès. En ce qui concerne la coordination des bailleurs de fonds, il semble utile de développer la gestion des connaissances, le partage d'informations en ligne et la mise en place d'une plateforme d'apprentissage mutuel.</p> <p>Actions à entreprendre</p> <p>Voici les principaux domaines d'action qui ont été esquissés pour le futur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les capacités et les compétences à l'échelle communale (maire, agents et élus communaux) pour l'établissement du budget (élaboration, exécution, adéquation avec les besoins réels, etc.) ; mettre en place des formations pour améliorer la mise en œuvre des projets et inciter les acteurs à rendre des comptes.</li> <li>• Organiser des formations à la lutte contre la corruption et à la reddition de comptes par l'intermédiaire du CeFAL ; faire participer les OSC à ces formations pour profiter de leur expertise en matière de mécanismes de participation et de reddition de comptes à l'échelle communale.</li> <li>• Améliorer l'échange d'informations et d'expertise entre les différents acteurs ; mettre en place des dispositifs permettant de débattre des priorités à définir et de la manière de régler les problèmes de mise en œuvre.</li> <li>• Développer un réseau ou une communauté de partage de connaissances et d'informations sur les initiatives visant à impliquer les citoyens et à faire rendre des comptes aux responsables politiques à l'échelle locale, et sur la gouvernance locale de manière plus générale.</li> <li>• Renforcer les mécanismes de communication et d'information</li> </ul>
--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p>au sein des communes : il est important qu'elles améliorent leur communication auprès des citoyens comme de la société civile.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inciter les citoyens à s'approprier les Plans de Développement Communal en les faisant participer à l'élaboration de ces plans et en assurant une meilleure diffusion de leur contenu auprès de la population.</li> <li>• Rendre compte des initiatives développées par les OSC à l'échelle communale pour impliquer les citoyens et faire rendre des comptes aux responsables politiques ; rendre compte également du résultat de ces initiatives et de leur impact potentiel.</li> </ul>
<p><i>Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs ou négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'étude ou son utilisation ?</i></p>	<p>Le MDGLAAT a pour mission de diriger et de superviser la mise en œuvre de la politique nationale de décentralisation et de déconcentration. À cet égard, il peut jouer un rôle majeur en mettant l'intégrité, la participation et la reddition de comptes à l'ordre du jour à l'échelle communale.</p> <p>Plusieurs éléments peuvent faciliter la collaboration entre les différents acteurs (MDGLAAT, Ministère de l'Economie et des Finances, collectivités territoriales, société civile) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le MDGLAAT souhaite améliorer le dialogue avec d'autres acteurs et inscrire la bonne gouvernance en tête des priorités à l'échelle communale en mettant en place des formations et en améliorant les procédures de reddition de comptes.</li> <li>• D'autres acteurs, même s'ils n'ont pas d'objectifs clairement articulés, sont conscients du manque de transparence, de participation et de reddition de comptes à l'échelle locale.</li> <li>• Il existe des structures institutionnelles (comme les audits du FADeC, le CeFAL, l'ANCB) qui offrent la possibilité de renforcer la capacité des collectivités territoriales et les mécanismes d'intégrité et de reddition de comptes à l'échelle locale.</li> <li>• La société civile dispose de bonnes capacités et d'une forte présence à l'échelle communale, avec à son actif la mise en œuvre de nombreuses initiatives visant à impliquer les citoyens et à inciter les élus à rendre des comptes, comme les séances publiques, les forums de dialogue ou le suivi citoyen, entre autres. Ces outils sont déjà en train d'être testés à l'échelle communale. L'existence de Cellules de Participation Citoyenne (CPC) dans 62 communes (sur 77) est particulièrement intéressante, dans la mesure où elle représente un point d'entrée institutionnel pour une coopération entre l'offre et la demande, tout en facilitant la mise en œuvre de mécanismes de participation et de reddition de comptes.</li> </ul>

### 3.2 Expertise

*Aucune demande d'appui en expertise n'a été reçue dans le cadre du Fonds d'Etudes et de Consultances en 2014.*

### 3.3 Exécution budgétaire

Le détail de l'exécution budgétaire pour l'année 2014 se trouve en annexe 5.1.  
Le tableau suivant résume l'exécution au cours de l'année 2014.

#### ***Exécution de la programmation financière 2014 en euros et en francs CFA***

	2014-Q1	2014-Q2	2014-Q3	2014-Q4	Total
Montant exécutée en euro	4 077,19	11 013,69	7 995,51	23 430,44	46 516,83
Montant exécutée en FCFA	2 674 461	7 224 507	5 244 710	15 369 361	30 513 040

Le montant total exécuté en 2014 correspond aux dépenses résumées dans le tableau ci-après. L'ensemble des dépenses pour les études en cours d'exécution en 2014 ont été repris :

Intitulé de la demande	Montant approuvé (euro)	Dépenses effectives (euro)		
		2013	2014	Total
Etude pour l'élaboration d'un référentiel riz	17 988,98	16 464,49	1 523,51	17 988,98
Financement de la participation du Bénin à la formation Gateway développement	13 869,57	7 669,42	6 226,42	13 895,84
Multiplication du document national de politique de promotion du genre et de son plan d'action	11 433,00	/	4 039,90	4 039,90
Atelier U4 - Renforcement de la bonne gouvernance à l'échelle communale à travers la promotion de l'intégrité, la reddition de comptes et la participation citoyenne	7 927,35	/	7 393,78	7 393,78
Etude sur les grossesses précoces et/ou grossesses non désirées (GND) et comportements à risques chez les adolescents et jeunes en milieu scolaire, éducation professionnelle et universitaire au Bénin (secteur public et privé)	17 163,85	/	4 685,20	4 685,20
Etude diagnostique relative à la mise en place d'un système de gestion de l'information sur l'aide au développement du Bénin	33 538,78	/	663,15	663,15
Renforcement des capacités des Points Focaux Genre des ministères sectoriels sur le thème : le genre comme condition de développement durable	65 000	/	30 262,13	30 262,13
Production de l'édition 2013 de l'Indice de Développement et des Inégalités entre les Sexes au Bénin (ISBD)	24 392	/	/	/
<b>Total</b>	<b>191 313,53</b>	<b>24 134,88</b>	<b>54 794,10</b>	<b>78 928,98</b>

La différence entre les dépenses effectives (78.928,98 €) et le montant total exécuté (46.516,77 €) mentionné dans le tableau de suivi global de l'exécution s'explique par deux mécanismes :

- Premièrement, par la répartition, pour certaines études, des dépenses effectives sur deux exercices, 2013 et 2014. En effet, comme vous pouvez le voir en annexe 5.1, l'étude pour l'élaboration d'un référentiel riz et le financement de la participation du Bénin à la formation Gateway développement s'est étalée jusqu'au second trimestre de 2014. Les dépenses effectives de 2014 s'élèvent donc à 54.794,10 €
- Deuxièmement, par les intérêts d'un montant de 8.277,27 € qui ont été portés au crédit du compte FEC.

### 3.4 Critères de qualité

Critères	Note <sup>2</sup>
Pertinence	B
Efficience	B
Efficacité	B

---

<sup>2</sup> A = Très bonnes performances, B = Bonnes performances, C = Faibles performances, D = Problématique

### 3.5 Gestion des risques

Identification du risque			Analyse du risque			Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total <sup>3</sup>	Action(s)	Resp.	Date limite	État d'avancement	Statut
Risque (déjà avéré) de retard dans la mise en œuvre de l'étude sur les grossesses précoces et/ou grossesses non désirées (GND) et comportements à risques chez les adolescents et jeunes en milieu scolaire, éducation professionnelle et universitaire au Bénin (secteur public et privé)	2014-Q3	opérationnel	Elevée	Faible	B	Parer au manque de leadership du Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes	CTB	continu	Réunion périodique et prise de contact régulier avec la DPS. Désignation d'un point focal au sein du MESFTPRIJ	ouvert
	2014-Q4					Retarder l'étude car la rentrée des classes n'a lieu que le 16/10, c'est à dire pas effectif avant le 01/11	Comité de Suivi Technique	Nov-2014	Sur commun accord, le commencement de l'étude a été retardé d'un mois.	terminé
						Retarder l'étude car le Ministère de l'éducation secondaire a délivré la lettre de mission avec un mois de retard.		Fev-2015	Avenant au CSC pour accord - Deadline fin semaine 7	ouvert
Risque (déjà avéré) de retard dans la mise en œuvre de l'étude sur le référentiel du riz via un accord d'exécution avec INRAB	2014-Q3	opérationnel	Elevée	Moyen	C	Un suivi rapproché est fait par AIMAEP et la Représentation	CTB	Sept-2014	Pièces justificatives reçues pour le budget global	terminé
						Relancer le MAEP par rapport à la validation du rapport de l'étude			Rapport final déposé	

<sup>3</sup> A : risque acceptable, B : Assurer le suivi du risque, C&D : Réduire le risque

## 4 Pilotage et apprentissage

### 4.1 Plan d'action

Plan d'action	Source	Acteur	Date limite
Continuer à mettre en œuvre des actions de communication et d'information sur le FEC sur la base des séances de sensibilisation et des supports spécifiques devant favoriser une meilleure connaissance de cet instrument	Rapport suivi PIC	MDAEP / CTB	continu
Sensibiliser les ministères sectoriels à l'utilisation stratégique du Fonds d'Etudes et de Consultances (FEC) en collaboration étroite avec les programmes sectoriels santé et agriculture	Rapport suivi PIC	CTB	Q2-2015
Nommer des points focaux FEC dans les ministères sectoriels et transversaux pour faciliter la communication et la qualité des termes de référence ; Une fois ces points focaux nommés, organiser une formation sur les procédures d'éligibilité du FEC ainsi que sur la rédaction des termes de référence	Rapport suivi PIC / réunion de suivi	MDAEP	Q1-2015
Impliquer les programmes sectoriels comme support tant dans la rédaction des requêtes que dans le suivi, la mise en œuvre et l'application des études et consultances.	Rapport suivi PIC	CTB	continu

## 4.2 Enseignements tirés

### 4.2.1 En général

Le principal point d'attention demeure la sous-utilisation de l'instrument, traduisant un manque d'appropriation. A titre d'exemple, aucune demande d'appui en expertise n'a été reçue dans le cadre du Fonds d'Etudes et de Consultances depuis sa création.

Pour contrer cette sous-utilisation, il faut, premièrement, continuer à sensibiliser les ministères sectoriels à l'utilisation stratégique du Fonds d'Etudes et de Consultances (FEC) en collaboration étroite avec les programmes sectoriels santé et agriculture. Deuxièmement, continuer à mettre en œuvre des actions de communication et d'information sur le FEC sur la base des séances de sensibilisation et des supports spécifiques devant favoriser une meilleure connaissance de cet instrument. Une autre solution serait la nomination de points focaux FEC dans les ministères sectoriels et transversaux pour faciliter la communication et la qualité des termes de référence, puis, une fois ces points focaux nommés, organiser une formation sur les procédures d'éligibilité du FEC ainsi que sur la rédaction des termes de référence afin d'augmenter la qualité des requêtes et ainsi réduire le taux de rejet.

De plus, l'implication des programmes sectoriels comme support tant dans la rédaction des requêtes que dans le suivi, la mise en œuvre et l'application des études et consultations, ajouterait une dimension transversale entre toutes les composantes de la coopération bénino-belge, dans le prolongement de la méthodologie employée dans le Programme d'Appui aux Organisations Béninoises par le Renforcement des Compétences des Ressources Humaines (PAORC).

### 4.2.2 Par étude

Enseignements tirés	Public cible
<b>1. L'étude pour l'élaboration d'un document référentiel sur la filière riz</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Définir plus clairement, dès le début de l'étude, le contenu et la forme des produits spécifiques à fournir (synthèse et analyse bibliographiques).</li><li>• Impliquer davantage les ministères introduisant les requêtes (ici le MAEP) dans le suivi des études afin d'anticiper les retards et de garantir une rigueur dans la qualité finale et ce surtout lorsqu'une étude est confiée à un organisme publique (ici l'INRAB).</li><li>• Assurer un suivi-évaluation sur les contributions apportées aux documents mis en ligne afin de déterminer les causes de la sous-utilisation de cette option (<i>user-friendly</i>, amélioration continue).</li></ul>	MAEP, INRAB, AmbaBel, CTB (RR et programme agriculture)

Enseignements tirés	Public cible
<p><b>2. Formation pour le renforcement des capacités des 5 Points Focaux Genre des ministères sectoriels sur le thème : le genre comme condition de développement durable</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nécessité, pour tous résultats attendus, de viser les différents axes de l'empowerment pour contribuer à la réduction de la pauvreté et réduire les inégalités entre hommes et femmes.</li> <li>• Insister sur l'importance du genre dans tous les secteurs.</li> <li>• Utiliser la formation pour l'exécution du plan d'action genre et en assurer un suivi auprès des ministères.</li> <li>• Assurer qu'une restitution de la formation ait lieu dans les différents ministères afin d'impliquer un maximum de personne dans le processus.</li> <li>• Utiliser l'approche genre pour cerner la problématique du développement durable.</li> </ul>	<p>Les points focaux genre des cinq ministères suivants : Ministère de la Famille, de l'Agriculture, de la Santé, de l'Habitat et de la Décentralisation</p>
<p><b>3. Atelier U4 au Bénin - Renforcement de la bonne gouvernance à l'échelle communale à travers la promotion de l'intégrité, la reddition de comptes et la participation citoyenne</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer des synergies entre les différents acteurs et définir des priorités claires afin de renforcer l'intégrité et la reddition de comptes à l'échelle communale.</li> <li>• Améliorer l'accès à l'information des citoyens afin qu'ils puissent être impliqués dans l'action publique et demander des comptes aux élus.</li> <li>• Renforcer les capacités des collectivités territoriales et mettre en place des mécanismes de suivi des recommandations issues des audits.</li> <li>• Sonder l'intérêt d'autres bailleurs de fonds ou d'organisations internationales à soutenir la demande des acteurs institutionnels afin que la coopération internationale contribue à pallier ces insuffisances.</li> <li>• La gouvernance n'étant plus au cœur des sujets de la coopération bénino-belge, assurer via d'autres partenaires un suivi afin d'évaluer jusqu'à quels points ce type d'expérience permet d'œuvrer plus avant en faveur d'une administration locale plus intègre et plus responsable.</li> </ul>	<p>Les Ministères et institutions de l'Etat Les Collectivités Territoriales Les Organisations de la Société PTF</p>

## 5 Annexes

### 5.1 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) : 31/12/2014 »

#### Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN1302411

Project Title :	Fonds d'Etudes et de Consultances (FEC)		
Budget Version :	D02	Year to month : 31/12/2014	
Currency :	EUR		
YTM :	Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing		

Status	Fin Mode	Amount	2014				Total	Total Exp.	Balance	% Exec	
			2013	Q1	Q2	Q3					Q4
<b>A FONDS NON ALLOUÉS</b>		1.016.543,97	64.918,21	4.077,19	11.013,69	7.995,51	23.430,44	46.516,83	111.435,03	905.108,94	11%
<b>01 Fonds non alloués</b>		764.398,65	-6.398,42	-2.149,23	-1.943,50	-2.122,48	-2.062,06	-8.277,27	-14.675,69	779.074,34	-2%
01 Fonds non alloués	REGIE	764.398,65	-6.398,42	-2.149,23	-1.943,50	-2.122,48	-2.062,06	-8.277,27	-14.675,69	779.074,34	-2%
<b>02 Etudes et expertises</b>		252.145,32	71.316,63	6.226,42	12.957,19	10.117,99	25.492,50	54.794,10	126.110,72	126.034,60	50%
01 Etude préliminaire sur l'état	REGIE	40.094,00	33.444,66						33.444,66	6.649,34	83%
02 Formation sur l'efficacité de	REGIE	11.063,99	6.049,25						6.049,25	5.014,74	55%
03 Etude sur l'élaboration d'un	REGIE	17.988,98	16.464,49		1.523,51			1.523,51	17.988,00	0,98	100%
04 Participation du Bénin à la	REGIE	9.673,80	7.688,81						7.688,81	1.984,99	79%
05 Participation du Bénin à un	REGIE	13.869,57	7.669,42	6.226,42				6.226,42	13.895,84	-26,27	100%
06 Multiplication du document	REGIE	11.433,00	0,00		4.039,90			4.039,90	4.039,90	7.393,10	35%
07 Renforcement de la bonne	REGIE	7.927,35	0,00		7.393,78			7.393,78	7.393,78	533,57	93%
08 Etude sur les grossesses	REGIE	17.163,85	0,00			459,41	4.225,80	4.685,20	4.685,20	12.478,65	27%
09 Etude diagnostique relative	REGIE	33.538,78	0,00			663,15		663,15	663,15	32.875,63	2%
10 Formation des points	REGIE	65.000,00	0,00			8.995,43	21.266,70	30.262,13	30.262,13	34.737,87	47%
11 Production de l'édition 2013	REGIE	24.392,00	0,00						0,00	24.392,00	0%
<b>99 Conversion rate adjustment</b>		0,00	0,00						-0,05	0,05	?
98 Conversion rate adjustment	REGIE	0,00	0,00						-0,05	0,05	?
	REGIE	1.016.543,97	64.918,21	4.077,19	11.013,69	7.995,51	23.430,44	46.516,83	111.434,98	905.108,99	11,00
	COGEST										
	<b>TOTAL</b>	1.016.543,97	64.918,21	4.077,19	11.013,69	7.995,51	23.430,44	46.516,83	111.434,98	905.108,99	11,00



## 5.2 Décisions prises par la SMCL et suivi

N°	Décision	Période d'identification	Source	Acteur	Délai	Progrès	Statut
1	Transmettre par courrier le rapport annuel 2013 du FEC à la Directrice Générale des Investissement et du Financement du Développement pour signature	Fev-2014	SMCL	CTB, MDAEP,		Lettre + rapport envoyée Rapport signé	Fermé
2	Clarifier la responsabilité de signature du rapport annuel du FEC au niveau du Ministère en charge du développement	Fev-2014	SMCL	CTB MDAEP	immédiat	DGIFD signe le rapport	Fermé
3	Transmettre la version finale du Règlement d'Ordre Intérieur aux membres de la SMCL	Fev-2014	SMCL	CTB	immédiat	ROI transmis	Fermé

- En 2014, une SMCL a été organisée le 05 mars 2014.
- La prochaine SMCL est prévue le 19 février 2015.

### 5.3 Ensemble des études financées par le FEC depuis le début de la convention spécifique

N°	Intitulé de la demande	Montant de la requête
<b>Ministère du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective</b>		
A.02.02	Requête relative à l'organisation d'une formation sur l'efficacité de l'aide dans le secteur de la Santé.	Montant requête : 11.063 €
A.02.04	Requête pour la prise en charge de la participation du Bénin à la 9e Conférence Ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) relative à l'aide pour le commerce qui s'est déroulé du 03 au 6 décembre à Bali (Indonésie).	Montant requête : 13.869 €
A.02.05	Requête pour la prise en charge de la participation du Bénin à un atelier régional de formation sur la plateforme de gestion de l'aide qui s'est déroulé du 11 au 13 décembre 2013 à Addis-Abeba en Ethiopie.	Montant requête : 9.673 €
A.02.09	Requête portant sur l'étude diagnostique relative à la mise en place d'un système de gestion de l'information sur l'aide au développement du Bénin.	Montant requête : 33.537 €
<b>Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche</b>		
A.02.01	Requête portant sur l'étude préliminaire sur l'état des lieux des interventions en matière de sécurité alimentaire.	Montant requête : 40.094 €
A.02.03	Requête portant sur l'élaboration d'un document référentiel sur la filière riz au Bénin.	Montant requête : 17.988 €
<b>Ministère de la Famille, des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale, des Handicapés et des Personnes de Troisième Âge</b>		
A.02.06	Requête pour la multiplication du document de Politique Nationale de la Promotion du Genre et de son Plan d'Actions.	Montant requête : 11.433 €
A.02.10	Requête de cofinancement pour la production de l'édition 2013 de l'Indice de Développement et des Inégalités entre les Sexes au Bénin (ISBD).	Montant requête : 24.392 €
A.02.11	Requête pour la prise en charge de la formation pour le renforcement des capacités des 5 Points Focaux Genre des ministères sectoriels sur le thème : le genre comme condition de développement durable.	Montant requête : 65.000 €
<b>Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire</b>		
A.02.07	Requête pour la prise en charge de l'atelier U4 au Bénin - Renforcement de la bonne gouvernance à l'échelle communale à travers la promotion de l'intégrité, la reddition de comptes et la participation citoyenne.	Montant requête : 7.927 €
<b>Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes</b>		
A.02.08	Requête de cofinancement portant sur la réalisation de l'étude sur les grossesses précoces et/ou non désirées (GND) et comportement à risques chez les adolescents et jeunes en milieu scolaire, d'éducation professionnelle et Universitaire au Bénin.	Montant requête : 17.163 €

